



Monsieur Lartet, 15 rue Caspary, Paris.

Monsieur,

J'accepte volontiers le mode de correspondance que vous voulez bien assigner avec moi; je vais donc tâcher, autant que mes infimes connaissances me le permettront, de répondre aux différentes questions que vous me faites l'honneur de me poser.

J'a-t-il eu habitation successive et à époque différente, dans la Grotte de Souvi?

Dès le début de mes fouilles, l'examen du terrain qui contourne la Grotte de Souvi, m'avait suggéré la même pensée, et dans l'intention de me rendre bien compte de cette question, que je prouvais successivement au rebours de chaque couche de terre végétale reposant sur chaque couche de l'endoy que j'examinais attentivement, chaque objet recueilli; Or, les différentes couches, le dont je vous ai fait part dans ma dernière lettre. Je puis donc, aujourd'hui, répondre affirmativement à cette question, et loutatis par des preuves à l'appui, que la Grotte de Souvi a été successivement habitée et non par les mêmes individus, du moins par des individus de la même race, mais à des époques différentes.

Les nombreux fragments de poteries se retrouvent dans toutes les couches, ils se ressemblent tous, sauf quelques différences dans leur forme, fautes, ou couleurs, comme je le constaterai plus bas; Les armes, et travaux, et éléments fragmentés, présentent tous le même aspect, soit de polissage, soit de façonnage, tous longitudinaux; ils

Différents autres entre eux par la nuance Des couleurs plus ou moins
foncées, suivant leur position dans telle ou telle profondeur, En
un mot tout ce que j'ai recueilli dans la Grotte de Loup, prouve
que cette Grotte a été habitée par des individus ~~de~~ même race.

L'épaisseur des dépôts successifs de terre végétale, déposés
sur chaque couche de cendres, ~~est~~ la pour attester autre que
cette Grotte a été habitée à des époques différentes. à quelle
époque remontent les Dépôts ? Il me sera difficile, pour ne
pas dire impossible à moi, pour le moment, de fixer cette époque;
je crois cependant se tout former ^{établir complètement} les Dépôts dans la Grotte de
Loup. Il faut pour cela remonter à une époque antéhistorique,
et se rappeler qu'à cette date, le Vivarais possédait de nombreux
volcans en éruption; que des lacs couvraient plusieurs parties
du sol, et que les Vallées, qui servaient de lits aux rivières
étaient peu profondes; que l'office du Pont naturel d'ore était
obstrué; cette digue naturelle maintenait les eaux de l'ardèche,
tant qu'elles de ses affluents, à une hauteur très considérable
relativement à ce que nous la voyons aujourd'hui; la trace
de courants que l'on remarque aisément à 25 et 30 mètres
d'élévation servent de points de départ, pour établir le
niveau primitif de l'ardèche au temps de l'âge de pierre, et
appliquer l'existence de Grottes ayant servi d'habitations, à des
hauteurs aujourd'hui impossibles pour la plupart. Les habitants
de ces grottes, lors de grandes crues de l'ardèche, étaient obligés
de fuir sur les hauteurs voisines, et d'abandonner momentanément
leur demeure, et ne revenaient s'y établir de
nouveau que lorsque les eaux s'étaient complètement
retirées; Chaque inondation envahissant les cavités diverses
de la montagne, y déposait une couche plus ou moins
épaisse de terre végétale et de limon, suivant qu'elles
avaient plus ou moins d'éloignement; à l'ouest qui

il n'avait point d'écouf. L'eau déposait une plus grande épaisseur de limon suivant sa force et la durée de l'inondation, c'est pour cela que j'ai constaté la différence d'épaisseur de couches de dépôts successifs, dont la formation devient par le seul fait toute naturelle, et lorsque que la Grotte de Louvié a été habitée par les mêmes individus, et, à époques différentes, momentanément abandonnée par ses habitants.

J'ai déjà dit plus haut, qu'on ne remarquait pas une grande différence entre les poteries et vases des divers Dépôts, qu'elles variaient seulement entre elles par la forme et la couleur; les unes en effet sont rouges à l'intérieur de la pâte et noires sur les bords, d'autres totalement noires, et en général d'une épaisseur variable; on remarque sur quelques unes des figures faites avec les quatre doigts de la main, tenus ouverts, sur d'autres de simples traits irréguliers tracés à la pointe d'un outil. Un surtout a plus particulièrement attiré mon attention, sur lequel est tracée aussi avec une pointe d'outil, le dessin d'un animal d'animal se rapprochant du bœuf par le devant, et du cheval par la partie postérieure, je vous en envoie la reproduction.

Toutes les poteries n'ont pas une forme régulière, et éloignent toute idée de leur confection avec l'outil. Elles ont toutes subi une cuisson, imparfaite il est vrai, mais dont on voit attribuer l'imperfection, qu'au mauvais mode suivi par les peuples primitifs, pour soumettre leur poterie à l'action du feu. Il en est de même pour les colliers en terre qu'ils ont subi la même cuisson imparfaite; nous en trouvons aussi le dessin, le n° 1. 2. réunis dans les couches

391
inferieures sont corrodés et détériorés; les n° 3, 4, 5 pris sur le
sol superieur sont intacts et plus epais que les autres. Je crois
que leur parfaite conservation est due à l'absence de tout contact
humide, et aujour d'hui continué à l'air sec et sec. Je joins avec
pour la même feuille un petit de les poteries façonnées, ainsi
que celui de deux pots fragm'entés, quelle vous me demandez.

Ces fragm'ents d'ossements, tous généralement concassés et
fendus, ont pas tous la même couleur, on ait ils présentent
tous les mêmes apparences, d'alterations organiques. Je ne reus
ici d'urine que les fragm'ents d'ossements recueillis dans la
Grotte de Louvi, et je pense que c'est de leur là spécialement
dont vous me parlez.

Suivant leur position d'enfoncements dans les différentes
Pouches de Humain, ils sont d'un jaune, et recouverts de petites
concrétions; noirs carbonisés, et charnif clair. ainsi la
tête de jeune bœuf trouvée à 60 centimètres est charnif,
ainsi que celle d'un petit cerf ou chevreuil, les mâchoires
de porcs et dents de sangliers sont blanches; quant aux os
de grands bœufs extraits des fouilles, je n'ai pu constater
de différence avec ceux des bœufs actuels, par la raison
qu'il n'y avait pas d'os entiers, et par conséquent
impossibilité de constater la variété des espèces. Les
noyaux osseux de bœufs qui me sont passés par les mains
sont en général de chevres et de bœufs, je n'ai point
reconnu de noyaux de Cornes de moutons.

Si j'avait supputé, que plus tard, j'aurais eu à
repondre sur les diverses questions, j'aurais certainement
mis en lumière le nombre de fragm'ents d'ossements que
chaque pelletée de terre amenait à la surface, mais
comme je ne recherchois que les débris d'industrie humaine



Je négligeais de recueillir ces fragments, emportés
d'ailleurs par des lavages, souvent indiserets, qui,
dans plusieurs circonstances m'ont empêché
de saisir des objets que je n'avais pas eu le temps
de saisir.

Pour le crâne, dont je vous ai envoyé la
reproduction, j'étais complètement de votre avis
au sujet de votre aimable lettre, je l'attribuais à un individu de la
race Celte, c'est même sous ce nom que je l'ai désigné dans
ma lettre adressée au président de la société de Piras, mais
une visite que je viens de faire à l'emplacement où il
a été découvert, me fait supposer que le Crâne pourrait
bien appartenir à un individu contemporain à l'âge de
Pierre polie, et qu'on pourrait lui donner la même époque
d'existence que celle des deux petites haches polies recueillies
à Louvi dans la couche de Coudry la plus inférieure. J'ai
fait creuser un peu plus profondément, cette cavité, et
j'ai constaté la présence de nombreux fragments de poteries
paris à ceux de Louvi, même de potes de terre noire, mêmes
rochers fragmentés; absence de silex, et d'os travaillés. Le
propriétaire qui était avec moi, m'a assuré n'avoir rien
trouvé dans le terrain dans lequel, on pour mieux dire sur
lequel, le crâne se trouvait; je n'ai aperçu moi-même
en passant ces débris que quelques vertèbres, point d'os longs,
soit femur, ou tibia; la mâchoire inférieure ^{de droite} dans
laquelle était encore implantée la première molaire, dans
la couronne était offert à peine quelques traces de petits
silex, tant elle était plane par l'usage; en fait
d'ossements d'animaux, je n'ai trouvé que des os de bœuf.

Je vais avec vous voir de plus haut l'aspect général de cette roche
afin de bien vous faire comprendre la position qu'occupent les
os. Soyez cette roche.



Les quelques ossements humains étaient à peine
recouverts d'une légère couche de terre noire, et
de gravier, le Crâne était à découvert, c'est
pour cela qu'il a vu son entière conservation
et son état de blancheur transparente. La couche de terre
en dessous d'une hauteur de 60 Centimètres, est en partie composée
de terre végétale noire, et de terre creuse mêlée de roches fragmen-
tées; les poteries se trouvaient également dans les deux espèces
de terrain; la roche qui recouvre cette cavité, est d'un
volume si considérable qu'il est impossible de supposer que
ce soit intentionnellement que les oses soient ainsi
disposés, ce n'est qu'un effet naturel d'un éboulement; la
disposition seule de cette terre naturelle a dû engager
à choisir ce lieu, pour une sépulture, si toutefois, il y a
sépulture: je serais amené à croire que ces oses humains
auraient été plutôt laissés sous cette roche - lors de l'abandon-
nement de ce camp de la rivière d'Hoze, de suis fortifié. Dans
cette idée par l'examen que j'ai fait du terrain de l'épôt
qui se trouve sur cette pente de la montagne, et pour avoir
rencontré la même terre végétale noire, la même fragmen-
tation de poteries que ceux de Louvi, sur une étendue de 60^m de
longueur sur 40 de largeur; après cet espace, on ne rencontre
qu'un amas de roches fragmentées, amalgamées à une
terre jaune creuse avec laquelle elles sont liées. Ce
est très difficile à entamer. J'ai prié tous les propriétaires

qui possèdent quelques petits lopins de terre sur toute cette pente de la montagne, de me prier de leur venir à découvrir quelques ossements humains en faisant quelque défrichement dans leur petite propriété.

Maintenant, Monsieur, Libre à vous d'user, selon que vous le jugerez convenable, de tous les renseignements que je me suis fait un plaisir de vous transmettre. Le résultat de mes fouilles et recherches antichristiennes, est trop peu important encore pour en faire le sujet d'un rapport; ma petite collection, quoique assez intéressante, n'est qu'à peine digne d'un envoi à l'Institut; Veuillez bien, Monsieur, me continuer votre précieux concours, pour me offrir dans les fouilles ou recherches antichristiennes, que je poursuis tous les jours, et auxquelles je veux consacrer tout le temps que mes autres occupations me permettent de disposer.

Après, Monsieur, l'assurance de mon entière gratitude; et de mes sentiments les plus distingués.

Jules Villier de Marebrand